

Groupe Guillin SA
Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2024

Réponses aux questions écrites

Groupe Guillin SA a reçu, le 4 juin 2024 , 3 questions écrites, en vertu de l'article L.225-108 du Code de commerce, de Monsieur CAPRON détenant 17 actions de la Société par courrier recommandé.

Le Président rappelle que, lors de sa réunion du 25 mars 2024, le Conseil d'Administration a délégué individuellement au Président ou à la Directrice Générale toute réponse aux questions écrites posées par les actionnaires.

Question 1 :

« Les organes de direction de Celtic Sales Company et Ciesse Paper, sociétés acquises en 2022, sont-ils toujours essentiellement en place, ou ont-ils été largement remaniés depuis l'acquisition ? (Bravo, au passage, pour la très forte progression du résultat net de ces deux sociétés en 2023 !) »

Réponse :

Les acquisitions de ces 2 sociétés ont été réalisées en novembre 2022 et en septembre 2022. Les dirigeants sont majoritairement les mêmes que ceux présents lors des acquisitions afin de renforcer la stabilité et la confiance des équipes et permettre encore plus sereinement le développement de ces sociétés, sous l'égide de directeurs de Business Units du Groupe.

Question 2 :

« Le Groupe a pour objectif de dépasser 50 % de rPET dans ses emballages PET à l'horizon 2025, lit-on sur le site Web: où en est-on de cet objectif, à ce jour (milieu d'année 2024)? »

Réponse :

L'ambition du Groupe reste la même ; nous sommes toutefois confrontés à une moindre disponibilité de la matière recyclée et à un coût élevé, en raison notamment des obligations d'incorporation qui pèsent sur les minéraliers. Aujourd'hui, nous réincorporons 100 % de nos chutes techniques de PET : 40 % de rPET post-industriel et 30 % de rPET post-consommateur en moyenne en fonction de la disponibilité de la matière première qui se fait plus rare.

Nous maintenons notre engagement de 30% de rPET, qui est un engagement volontaire, et réel.

Nous sommes les seuls acteurs du marché à tenir ce niveau d'exigence.

Question 3 :

« Participe-t-on à des initiatives de collecte directe du PET usagé en Europe ? Par exemple, dans certains supermarchés de l'Hexagone se trouvent des « b:bot », qui transforment les bouteilles en paillettes, et vous donnent un bon d'achat de 0,01€ par bouteille apportée. Ces machines ne prennent hélas que les bouteilles, pourtant c'est en lisant leurs codes-barres qu'elles acceptent ou refusent de les « digérer ». Aussi, rien ne semble empêcher qu'elles puissent accepter beaucoup de nos produits (e.g. les « Patipack » employés par les boulangers-pâtisseries des supermarchés). »

Réponse :

Ces schémas de consigne/collecte ne sont pas encore totalement déployés en Europe (et notamment en France où il s'agit d'initiatives locales vertueuses), et, à notre connaissance, ne concernent que les bouteilles en PET pour le plastique. Les machines sont calibrées pour accepter des produits types bouteilles (de forme cylindrique). Il n'y a pas d'initiative spécifique de collecte à grande échelle pour d'autres types d'emballages tels que les barquettes. Chaque pays en Europe est différent, le contexte français est très complexe et fait intervenir de très nombreux acteurs tant publics que privés. Nous travaillons cependant en lien étroit avec des fabricants de machine et des acteurs de la GMS pour étudier la faisabilité et la pertinence de telles collectes, pour nos emballages en plastique.

Partenaire Fondateur de Prevented Ocean Plastic™, GUILLIN s'est engagé en faveur de la sauvegarde des océans depuis 2020. Nous intégrons ainsi dans nos emballages recyclables une matière recyclée

de qualité, issue de collectes menées sur les côtes d'Indonésie et transformées selon un processus socialement responsable, certifié par des organismes indépendants reconnus. En effet, il faut rappeler que 80% des déchets viennent de l'intérieur des terres et viennent à 90% des 10 fleuves les plus pollués de la planète (8 en Asie orientale et 2 en Afrique).

Le geste citoyen de tri en apportant ou mettant les produits dans les bacs de tri est néanmoins clef dans la collecte du PET.

-